Communiqué de Presse

EdiliziAcrobatica S.p.A. approuve la conversion des Actions PAS en Actions Ordinaires

Gênes, le 20 mai 2019 – Le Conseil d'Administration de EdiliziAcrobatica S.p.A. a approuvé aujourd'hui la conversion des actions PAS (Actions d'Ajustement de Prix).
La société avait confiance en sa capacité d'atteindre des excellents résultats et s'était donc engagée au moment où elle se preparait à son introduction en Bourse à atteindre un objectif EBITDA 2018 de 4,2 millions d'euros au net des opérations de cotation; si cet objectif n'avait pas été atteint, le mécanisme des actions PAS (Price Adjurment Share) aurait annulé progressivement jusqu'au 20% des actions des investisseurs historiques. L'exercice comptable 2018 fait apparaître un résultat qui a dépassé l'objectif, avec un EBITDA 2018 (au net des opérations de cotation en Bourse) de 4,5 millions d'euros aproximativement.
Par conséquent, la société a délibéré la conversion intégrale des 1.200.000 actions PAS (Actions d'Ajustement de Prix) côde ISIN IT0005351512 en actions ordinaires côde ISIN IT0005351504, avec un taux de conversion de 1 action ordinaire pour chaque 1 actions PAS.
A la suite de cette conversion, le capital social de la société se compose maintenant de 7.725.300 actions ordinaires, côde ISIN IT0005351504.
Cette conversion a été déliberée par le Conseil d'Administration le 20 mai 2019, après avoir obtenu l'avis favorable de la société de Reviseurs d'Entreprises Deloitte & Touches S.p.A. et deviendra effective dans un délai de 4 jours ouvrés.
A la suite de la conversion des actions PAS en actions ordinaires, le Conseil d'Administration s'engage à: a) effectuer toutes le communications dans le système de gestion des instruments financiers aux termes des articles 83-bis et suivants de la loi 58/1998, modifié successivement, au sujet de conversion, annulation eventuelle des actions PAS qui n'auront pas été achetées et émission des actions ordinaires; b) déposer le texte modifié du Statut auprès du Registre du Commerce, aux termes de l'article 2436, comma 6 du Côde Civil, indiquant le numéro total des actions du capital social, et compléter toutes le formalités.
Pour toute information complémentaire sur le sujet, nous vous invitons à consulter la section "Relation Investisseurs" du site www.ediliziacrobatica.com, aux termes de la lois et l'article 3 du Statut de la société.

Ce Communiqué de Presse est disponible sur le site internet: https://ediliziacrobatica.com/

Investor Relations
EdiliziAcrobatica S.p.A.
Deborah Dirani
investor.relator@ediliziacrobatica.com
C: 393 8911364